

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance ordinaire du 12 mars 2024, les ordonnances suivantes :

ORDONNANCES ADOPTÉES LE 12 MARS 2024 :

POUR L'ÉVÉNEMENT « CHASSE AUX COCOS »

Conformément à l'article 4 du *Règlement sur l'occupation du domaine public* (AO-48), le conseil autorise l'occupation temporaire du parc Beaubien, le 31 mars 2024, de 7 H à 14 H, pour la tenue de l'événement « **Chasse aux cocos** » organisé par l'organisme Outremont en famille.

Dans le cadre de cet événement, le conseil autorise également :

- Une dérogation aux aliéas 2, 5 et 6 de l'article 20 du *Règlement sur les nuisances et la propreté* (AO-637)
- Une dérogation à l'alinéa g) de l'article 6 du *Règlement concernant les parcs et les endroits publics* (1107) conformément à l'article 6.4 dudit règlement.

Montréal, le 18 mars 2024

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate